



AVIS AUX CERCLES 2026 / 16

DP/EL, Bruxelles le 04/06/2026

1. INTERCERCLES 2026 Masters – Séries définitives

Veillez noter que les séries définitives des Intercercles Masters et le règlement de la compétition sont disponibles sur le site www.lbfa.be

2. Allianz Championnats LBFA T.C. 12/07/26 – ajout épreuves WPA

Sauf 3000m steeple et Marteau.

Lors du championnats Allianz LBFA toutes catégories, le 12 juillet à Braine l'Alleud, des épreuves WPA pourront être intégrées à l'horaire.

Les demandes doivent parvenir **pour le 12/06/2026 au plus tard** à l'adresse suivante : francois.maingain@lbfa.be.

La LBFA se réserve le droit d'accepter ou refuser l'ajout des épreuves proposées.

3. Organisations 2026 - Attribution

Les championnats de Belgique 10.000m Masters se dérouleront à Seraing le 08/08/2026.

4. Louvain-la-Neuve – demandes d'organisation saison 2026-2027

Les clubs désireux d'organiser une compétition dans le Hall indoor de Louvain-La-Neuve peuvent, dès à présent, envoyer leur demande à l'adresse info@lbfa.be ; date limite pour la rentrée du formulaire de demande, **le 30/06/2026**.

Veillez trouver ci-joint le formulaire de demande et le contrat de location.

Les clubs seront attentifs au calendrier indoor (publié sur notre site) et à respecter les ordres de priorité :

- a. Championnats de Belgique et LBFA
- b. Championnats provinciaux
- c. Compétitions internationales
- d. Compétitions de cercles affiliés

La LBFA communiquera les attributions de compétitions pour le 15/07/2026 au plus tard.

5. Calendrier Hiver 2026-2027 – encodage des demandes d’organisations

Les clubs sont invités à encoder leurs demandes d’organisation concernant le calendrier d’Hiver 2026-2027 via Beathletics.

Merci de respecter le planning suivant :

- Les clubs encodent leurs demandes d’organisation du 05/06/2026 au 31/07/2026.
- La LBFA se charge d’encoder les championnats LBFA et B.A.

Important :

- Encoder les coordonnées de contact du directeur et secrétaire de réunion (pour rappel, le directeur de réunion doit être en possession d’un diplôme d’officiel !)
- Homologation WA : obligation de cocher la case oui/non si vous désirez – ou pas – que les performances réalisées lors de votre organisation soient homologuées par World Athletics.

Concerne la demande de reconnaissance :

Outre le fait de « cocher » la case adéquate, si votre cercle désire que la compétition soit reconnue par World Athletics, il faudra rentrer pour le 30/9/2026 au plus tard, la demande de reconnaissance signée dont vous trouverez le texte en annexe.

- Discussion et validation du calendrier provincial au sein des comités provinciaux. Les comités provinciaux valident leur calendrier respectif via Beathletics pour le 15/08/2026.

Pour tout renseignement complémentaire ou difficulté, vous pouvez contacter Gaël Collin ou Julien Goetghebuer.

6. Location de matériel LBFA – procédure

La LBFA met à disposition des clubs du matériel, notamment : chronométrage électronique ou piste d’élan saut à la perche.

En annexe les informations et la procédure à suivre.